RENONCIATION DU CONJOINT À SES DROITS AU TITRE D'UN RÉGIME DE RETRAITE, D'UN REER, D'UNE RENTE VIAGÈRE OU D'UN CONTRAT DE FRV

(À L'INTENTION DES PARTICIPANTS RÉSIDANT AU QUÉBEC)

1	Je, .	,
		conjoint » de[full name], qui est un participant ou un ancien participant d'un régime de retraite assujetti à la les régimes complémentaires de retraite du Québec.
2	Par «	conjoint » d'un participant ou d'un ancien participant, j'entends que (ne cocher qu'une seule option) Je suis marié au participant ou à l'ancien participant ; ou
		Je ne suis pas marié au participant, mais je vis une relation conjugale avec cette personne depuis au moins trois ans ; ou
		Je ne suis pas marié au participant, mais je vis une relation conjugale avec cette personne depuis au moins un an et au moins un enfant est né ou naîtra de notre union;
		Je ne suis pas marié au participant, mais je vis une relation conjugale avec cette personne depuis au moins un an et nous avons adopté, conjointement, au moins un enfant dans le cadre de cette relation conjugale; ou
		Je ne suis pas marié au participant, mais je vis une relation conjugale avec cette personne depuis au moins un an et, dans le cadre de cette relation conjugale, l'un de nous a adopté au moins un enfant qui est l'enfant de l'autre.
ac de rei	quises rente nte, j'	omprends que la <i>Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec</i> exige que les prestations par un participant ou un ancien participant au titre d'un régime de retraite doivent être versées sous forme réversible d'au moins 60 %. Cela signifie que si mon conjoint décède après le début du versement de la ai droit à une rente viagère d'au moins 60 % du montant qui était versé à mon conjoint, à moins que je ne à ce droit.
4	régir de re impl	omprends que si je signe la présente renonciation et que celle-ci est déposée auprès de l'administrateur du ne ou auprès de la société qui a établi le contrat de REER, d'assurance vie ou de FRV, je renonce à mon droit ecevoir une rente réversible d'au moins 60 %. Je comprends également que la signature de cette renonciation ique que (ne cocher qu'une seule option)
		 a) si une rente doit être versée, mon conjoint peut choisir une rente qui (i) me donne droit à une prestation de survivant différente ; ou
		 (ii) ne me donne droit à aucune prestation de survivant; ou b) si l'actif de retraite doit être liquidé du fait que la personne qui y a droit est âgée de 65 ans ou plus et que le montant total du droit aux prestations de cette personne est inférieur au montant prescrit, parce que la personne qui y a droit a cessé d'être un résident du Canada, ou en raison d'une espérance de vie réduite, (i) l'actif sera versé à mon conjoint sous la forme d'un paiement forfaitaire unique ou d'une série de versements pendant une durée fixe; (ii) il se peut que je n'aie alors droit à aucune prestation de survivant.
5	J'atte	este que je renonce à mon droit de recevoir une rente réversible d'au moins 60 %, et que
J	5 acc	a) je (ne) recevrai (ne cocher qu'une seule option) aucun versement au décès de mon conjoint,
		□ aucun versement au décès de mon conjoint, à l'exception des versements effectués jusqu'au
		des versements de % (moins de 60 %) du montant que touchait mon conjoint, au décès de ce dernier,
		quelle que soit l'option choisie par mon conjoint parmi celles qui précèdent ;
		 b) j'ai lu le présent formulaire et comprends les dispositions qu'il renferme; c) j'ai examiné l'information fournie à mon conjoint par l'administrateur du régime ou la société qui a établi d) le contrat de REER, d'assurance vie ou de FRV;
		d) ni mon conjoint ni personne d'autre ne m'a contraint à signer le présent formulaire ;

- e) mon conjoint n'est pas présent à la signature de ce formulaire ;
- f) je suis conscient que
 - (i) le présent formulaire ne fournit qu'une description générale des droits juridiques qui me sont conférés en vertu de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* et les règlements du Québec,
 - (ii) si je désire comprendre parfaitement quels sont mes droits, je dois lire la *Loi sur les régimes* complémentaires de retraite et les règlements du Québec ou solliciter un avis juridique ;
- g) je suis conscient que j'ai le droit de recevoir une copie du présent formulaire de renonciation.

	renoncer à mes droits, j'ai signé le pro	[date]
	Signature du conjoint	·····
		Adresse du conjoint :
		(numéro de téléphone à domicile) :
		(numéro de téléphone au travail) :
DÉCLA	ARATION DU TÉMOIN	
atteste' (a)	e que Mon nom complet est	
(b)	Mon adresse est	
(c) J'ai vu ce conjoint apposer sa signature sur le présent formulaire en l'absence		
		[date]
ignatur	e du témoin	
	(numéro de téléphone à domicile) :	
	(numéro de téléphone au travail) :	

OBSERVATIONS ET DIRECTIVES

Il importe de remplir le présent formulaire lorsqu'un conjoint désire renoncer à son droit de recevoir une rente viagère réversible à 60 % en vertu de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec*.

Le formulaire doit être

- rempli en entier;
- signé devant témoin par le conjoint au moins 90 jours avant la date prévue du début du versement de la rente viagère;
- signé en l'absence du rentier, et
- déposé auprès de l'administrateur du régime de retraite ou auprès de la société qui a établi le contrat de REER, d'assurance vie ou de FRV, selon le cas.